

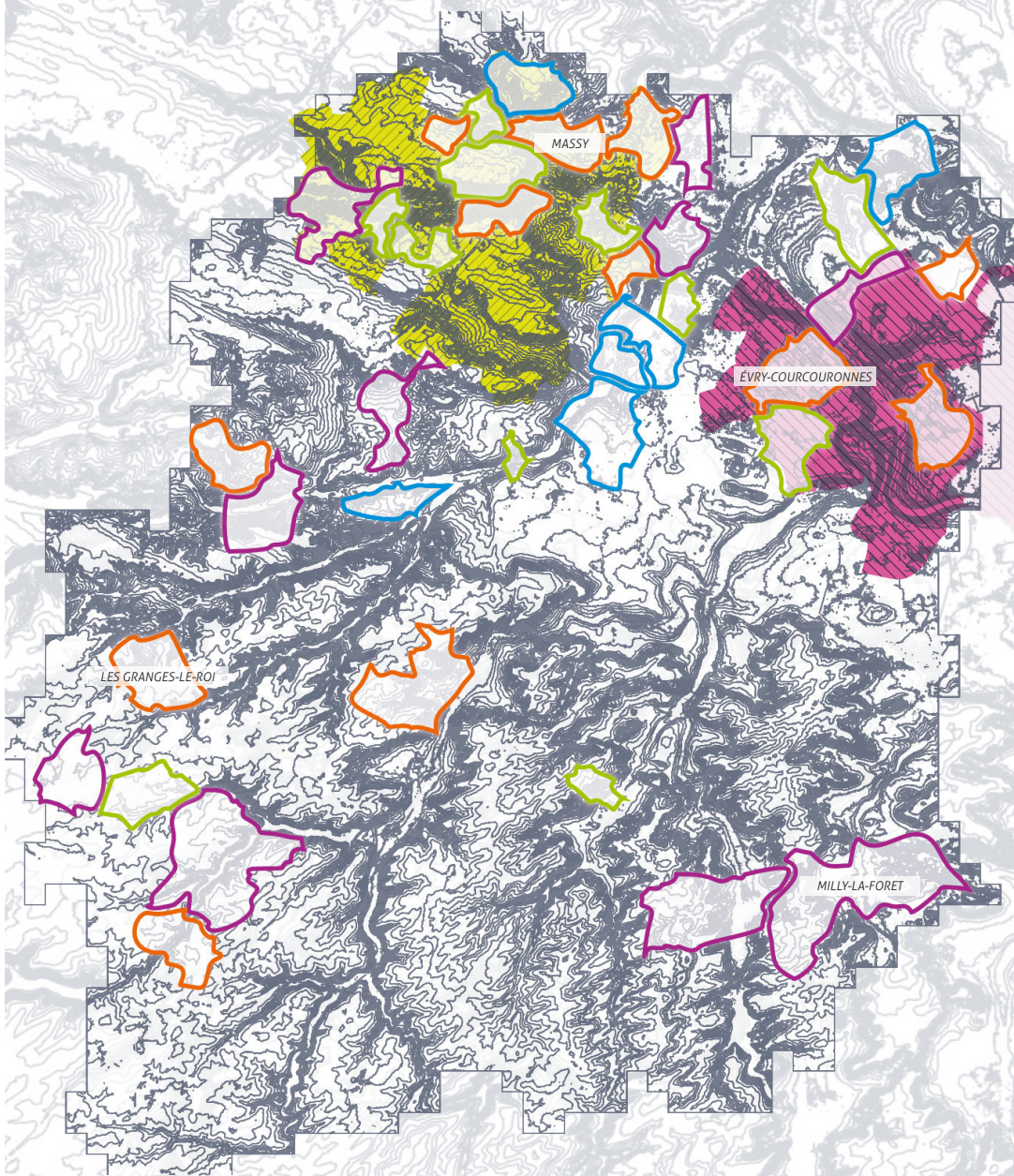
L'allié des collectivités

Une équipe d'architectes, d'urbanistes, de paysagistes, à l'écoute et
au service des Élus et des collectivités du territoire essonnien



Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement ont été institués
par la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977 (n° 77-2) *

Collectivités accompagnées par le CAUE de l'Essonne depuis 2023



CA Paris-Saclay



CA Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart

UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC POUR LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE

Le CAUE de l'Essonne a été créé par le Conseil général en 1979. Il est financé par la taxe d'aménagement. Comme tous les CAUE de France, il assure un rôle de service public.

Cet engagement se traduit par des actions de conseil, d'accompagnement, d'information, de formation et de sensibilisation qui définissent nos missions phares. Les particuliers, les collectivités territoriales, les services de l'État et les professionnels peuvent avoir recours au service du CAUE.

Au CAUE de l'Essonne, nous construisons nos actions autour de quatre thématiques, en lien étroit avec le Conseil départemental et les acteurs de notre territoire :

 **L'APPUI AUX TERRITOIRES**

L'HABITAT ET L'ARCHITECTURE 

 **LES ESPACES NATURELS ET LE CADRE DE VIE**

LA PÉDAGOGIE 

Voici les principes fondamentaux qui nous guident :

- un conseil donné en toute indépendance,
- la recherche d'innovation dans les méthodes et les démarches,
- la pluridisciplinarité dans l'approche, l'analyse et le traitement des problèmes,
- la volonté d'animer un partenariat entre tous les acteurs de l'aménagement des territoires.

Le CAUE de l'Essonne fait partie intégrante d'un réseau local de partenaires :

- Conseil départemental,
- Préfecture,
- Services départementaux de l'Éducation nationale,
- DDT,
- ALEC,
- ADIL....

Et aussi d'un réseau régional et national de professionnels :

- Fédération Nationale des CAUE,
- Union Régionale des CAUE IDF,
- DRIEAT IDF,
- DRAC IDF,
- Ordre Régional des Architectes IDF,
- Fédération Française du Paysage....

APPUI AUX TERRITOIRES



Le CAUE de l'Essonne est aux côtés des maires et des collectivités pour les aider à faire face à leurs enjeux actuels et futurs. Que ce soit pour valoriser le patrimoine architectural de la commune et de son environnement, engager des stratégies territoriales notamment dans leur transition écologique, accompagner les collectivités dans l'élaboration de leurs documents cadres, faciliter les rencontres multi-acteurs autour des projets ou encore adopter une démarche environnementale efficiente.

Retrouvez nos actions sous la forme de fiches synthétiques

Savigny-sur-Orge

Projeter la mutation en douceur du cœur de ville

Le CAUE de l'Essonne accompagne la commune de Savigny-sur-Orge dans la réflexion menée autour de la place Davout et le cœur de ville du vieux-Savigny. L'enjeu : redonner une dynamique au quartier tout en prenant en compte les problématiques liées à son architecture, son urbanisme et son paysage.

UNE ZONE NORD-OUEST ET LE CŒUR TERRITORIAL DE LA PLACE DE LA NAIN, LES PÉRIPIHÈRES DE LA PLACE, LES ÉLÉMENTS DE LA VOIE TERRESTRE

UNE PLACE PRODIGE: LA FORCE DU CENTRE TERRITORIAL

UNE ALLÉE AU COEUR DE LA PLACE MÉDIANT LES LIGES INTÉRIEURES

UN CAFE COMMERCE QUI PERMET DE LIRE LA RUE CE QUE LES ÉLÉMENTS N'ONT PAS À L'ÉCHELLE DE LA PLACE

UN MÉTIER, UN ÉQUIPEMENT COMME UN CŒUR DE LA PLACE

UNE ESPACE QUI PERMET DE COMMUNIQUER EN SANS AVEC L'ESPACE VITRÉ

DES COMMERCES, UN CŒUR

Crédit: d'analyse de l'évolution de la place Davout
Bâtiment en 2021

Le CAUE de l'Essonne vous invite à consulter, dans la rubrique **Appui aux territoires** de son site internet, l'ensemble des **fiches actions**.

Celles-ci présentent de façon condensée les missions d'accompagnement réalisées par son équipe auprès des élus et des collectivités locales.

Le Val-Saint-Germain

Améliorer la qualité de vie et l'attractivité du village

La commune de Val-Saint-Germain a bénéficié de la démarche Territoires+, un outil conçu par le CAUE 91. Une méthodologie basée sur le dialogue qui renouvelle l'approche de l'aménagement.

Le CAUE et l'équipe municipale se retrouvent sur le terrain pour travailler à l'amélioration de l'espace public.
Bâtiment en 2021

Gif-sur-Yvette

Requalifier l'entrée ferroviaire de la ville et dessiner un quartier de gare

Le CAUE de l'Essonne accompagne la commune de Gif-sur-Yvette dans son projet de réaménagement autour de la gare. L'enjeu : redonner une dynamique au secteur en mettant en valeur ses atouts et son histoire.

Une rue piétonne de la gare de Gif, depuis le banc de la Gare de Gif-sur-Yvette.
Bâtiment en 2021

Zoom sur Petites villes de demain

Le CAUE de l'Essonne propose un outil méthodologique pour accompagner les communes dans la formulation de leur projet de territoire.

Lancé en 2020, le programme "Petites villes de demain" est piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Ce dispositif soutient les communes de moins de 20 000 habitants ayant un rôle clé dans la dynamique

locale pour revitaliser leurs centres-villes, améliorer l'attractivité locale, renforcer les services aux habitants et améliorer leur qualité de vie en engageant la transition écologique.

Sollicité par plusieurs collectivités, le CAUE de l'Essonne propose des ateliers adaptables à chaque contexte, à destination des élus et des habitants pour interroger et mettre en dialogue les perceptions individuelles.



Plan de repérage des principaux équipements du centre-ville de Maisse.

Maisse

Un centre-bourg à reconquérir face au trafic de poids lourds

Le CAUE de l'Essonne accompagne la commune de Maisse dans le cadre du programme "Petites villes de demain" afin de réfléchir à la transformation et requalification de son centre-bourg, contraint par une importante circulation de poids lourds.

Milly-la-Forêt

Imaginer collectivement l'espace public de demain

Dans le cadre du programme "Petites villes de demain", le CAUE de l'Essonne accompagne la commune de Milly-la-Forêt dans sa réflexion sur le devenir du quartier historique de l'Église Notre-Dame-de-l'Assomption. Un travail de concertation active avec les habitants qui porte ses fruits.



Mise en débat autour d'une maquette collective pendant l'atelier 3.

ESPACE NATURELS - CADRE DE VIE



Le CAUE de l'Essonne est engagé depuis longtemps au côté du Conseil départemental et des collectivités pour imaginer les relations et usages des paysages remarquables et riches en biodiversité de l'Essonne, avec l'espace urbain. Diagnostics participatifs, observatoires photographiques du paysage font partie des outils développés par le CAUE pour imaginer les transformations respectueuses de ces espaces naturels remarquables et veiller à la qualité des paysages et du cadre de vie des essonnais.

Retrouvez nos actions sous la forme de fiches synthétiques

Brétigny-sur-Orge

Analyser les entrées de ville et anticiper leur évolution

Dans le cadre du programme "Action cœur de ville", le CAUE de l'Essonne accompagne la commune de Brétigny-sur-Orge dans sa réflexion sur le devenir de ses entrées de ville.

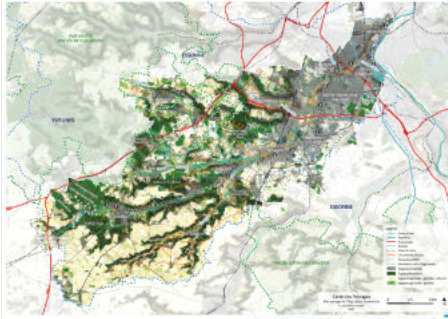


Reconnaissance de terrain de la rue Salvador Allende, entrée historique de Brétigny-sur-Orge
Auteur: Aurélie de 2021

Syndicat de l'Orge

Un Plan de Paysage pour la vallée de l'Orge

Le CAUE de l'Essonne accompagne le Syndicat de l'Orge dans la mise en place d'un Plan de Paysage : document stratégique destiné à créer une vision paysagère globale pour la mise en valeur et la préservation de la vallée de l'Orge.



Le CAUE de l'Essonne accompagne le Syndicat de l'Orge dans la mise en place d'un Plan de Paysage : document stratégique destiné à créer une vision paysagère globale pour la mise en valeur et la préservation de la vallée de l'Orge.

Le CAUE de l'Essonne accompagne le Syndicat de l'Orge dans la mise en place d'un Plan de Paysage : document stratégique destiné à créer une vision paysagère globale pour la mise en valeur et la préservation de la vallée de l'Orge.


Le CAUE de l'Essonne vous invite à parcourir l'ensemble des **fiches actions** dans la rubrique **Espaces naturels – Cadre de vie** de son site internet.

Celles-ci présentent de façon condensée les missions d'accompagnement menées par son équipe auprès des élus et des collectivités locales.

Sainte-Geneviève-des-Bois

Préserver et valoriser le patrimoine urbain et paysager

Le CAUE de l'Essonne accompagne la ville et ses services dans l'identification du patrimoine communal. L'enjeu : trouver une cohérence entre préservation et évolution.



Le CAUE de l'Essonne accompagne la ville et ses services dans l'identification du patrimoine communal. L'enjeu : trouver une cohérence entre préservation et évolution.

Zoom sur Engagés pour la biodiversité

La biodiversité est depuis quelques années au cœur des préoccupations des collectivités qui se mobilisent pour préserver les milieux naturels et renforcer la place de la nature dans les espaces urbains et ruraux.

À travers des dispositifs impulsés par l'État, tels que le Plan Nature en Ville ou encore l'Atlas de la Biodiversité Communale, de nouvelles méthodes d'action et de concertation voient le jour.



Les enfants s'approprient les notions de rupture et de continuité écologique en réalisant des fresques qui racontent la traversée d'un hérisson dans le paysage.

Vigneux-sur-Seine

Un espace naturel en devenir aux portes de la métropole

Le CAUE 91 a été sollicité par le Conseil départemental de l'Essonne afin de réaliser un plan-programme sur le devenir du site du lac Montalbot à Vigneux-sur-Seine. Le projet, partagé avec les différentes parties prenantes, se situe dans le cadre d'une convention "Nature en ville", établie en partenariat avec la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine.

Élus, professionnels de l'aménagement ou encore habitants sont ainsi invités à porter une réflexion collective pour la construction d'une stratégie territoriale.

Dans ce cadre, le CAUE de l'Essonne s'engage activement aux côtés des acteurs locaux afin de les accompagner dans leurs actions de préservation et de mise en valeur de la biodiversité.

Lisses

ABC Biodiversité

Le CAUE de l'Essonne accompagne la ville dans sa réflexion autour de la biodiversité communale. Objectif : connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel.

La ville de Lisses a entamé la réalisation de son Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Le sujet laisse entrevoir divers types d'actions, à plusieurs échelles. Comment s'approprier le sujet de la biodiversité à l'échelle communale et à l'échelle citoyenne ? Dans ce contexte, la commune sollicite le CAUE pour l'accompagner dans ses réflexions.



Le lac Montalbot, entre ville et Seine : un aménagement pour une biodiversité augmentée.

HABITAT - ARCHITECTURE



Face à une pression foncière croissante, le CAUE de l'Essonne soutient les collectivités dans leurs projets afin d'allier construction et réhabilitation de logements, réalisation d'équipements publics et respect de l'identité des territoires. Il accompagne aussi les particuliers dans la conception de leur habitat et participe à la valorisation du patrimoine architectural essonnien grâce à des outils d'information, comme l'Observatoire de la qualité architecturale du logement ou Archinews.

Retrouvez nos actions sous la forme de fiches synthétiques

Le Plessis-Saint-Benoist

Concilier développement communal et sauvegarde du patrimoine bâti.

Le CAUE de l'Essonne accompagne la commune du Plessis-Saint-Benoist pour son projet d'extension de la salle des fêtes communale et la rénovation d'une longère agricole en cœur d'îlot.



Une village de la suite des filles a été organisée avec la ville, La Sous-préfecture et le CAUE. Action menée en 2021 et 2023.

Le CAUE de l'Essonne vous invite à découvrir, dans la rubrique **Habitat Architecture** de son site internet, l'ensemble des **fiches actions**.

Celles-ci présentent de façon condensée les missions d'accompagnement menées par son équipe, aussi bien auprès des élus et des collectivités locales que des particuliers et des professionnels.

Chalou-Moulineux

Concilier sauvegarde du patrimoine bâti, développement communal et services de proximité

Le CAUE de l'Essonne accompagne la commune de Chalou-Moulineux, lauréate du programme "Villages d'avenir", pour son projet d'installation des services techniques et d'une épicerie associative dans un ancien corps de ferme appelé "la maison d'Henriette".



L'ancien corps de ferme public a été réhabilité à l'occasion de la construction de la salle des fêtes. Action menée en 2022-2023.

Arpajon

Un jury citoyen pour accompagner la reconversion de l'ancien site de la CAF.

Le CAUE de l'Essonne accompagne la commune d'Arpajon dans la mise en place d'un dispositif de démocratie participative. L'enjeu : soumettre différents projets de transformation du site à un jury de sélection, composé notamment de citoyens tirés au sort.



Les locaux de la CAF ont été réhabilités. Action menée en 2021, 2022 et 2023.

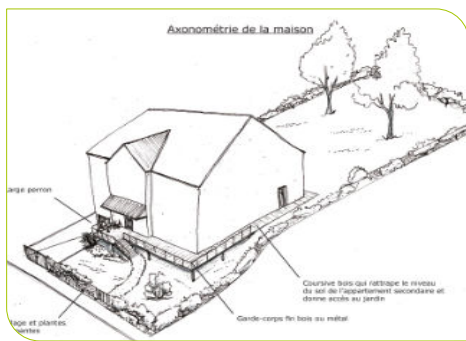
Zoom sur Le conseil aux particuliers

Les professionnels du CAUE de l'Essonne proposent gratuitement à l'ensemble des Essonnais un dispositif d'échanges et de conseils pour les accompagner dans leurs démarches concernant l'acte de bâtir.

Le conseil aux particuliers constitue l'une des missions fondatrices des CAUE. Ce service gratuit est proposé à toute personne qui recherche des informations et une aide per-

sonnalisée dans le cadre d'un projet de construction, de transformation, de rénovation ou d'aménagement. Les conseillers ne se chargent en aucun cas de la conception du projet (documents graphiques, suivi de chantier), qui reste la mission du maître d'œuvre.

Par cette mission, le CAUE de l'Essonne contribue à des constructions, à un patrimoine et à un paysage plus durables pour le territoire.



Croquis de conception d'un projet. La réflexion menée avec le CAUE a permis d'imaginer la création d'une coursive pour utiliser la pente du terrain et créer une terrasse pour la maison.

L'Abécédaire Un outil régional de conseil pour les particuliers

Les CAUE d'Ile-de-France proposent une série de fiches thématiques pour répondre aux questions des particuliers en matière d'architecture, de construction, d'urbanisme et d'environnement.

La permanence Les architectes conseillers reçoivent les habitants en mairie

Organisée en partenariat avec le service urbanisme de la mairie, la permanence du CAUE de l'Essonne offre aux particuliers des conseils neutres et indépendants pour les aider dans leur projet d'habitat, en amont du dépôt du permis de construire.

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

Permis de construire

10/04/2019 - 10/03/2020

DÉFINITION

Le permis de construire (PC) est défini comme "l'autorisation donnée par une instance administrative d'édifier ou de réaliser une construction nouvelle ou de modifier une ou plusieurs constructions existantes, en vertu de l'attribution des travaux" (Décret de l'urbanisme de 1967, article 104).

Il est réservé aux règles d'urbanisme, notamment celles concernant "l'implantation des constructions, leur destination, leur nature, leur hauteur, leur emprise au sol, leur aspect extérieur et l'environnement de leurs abords" (article 104-1 du code de l'urbanisme).

NOS CONSEILS

Avant d'engager un projet architectural qui fera l'objet du dossier de permis de construire, voici les étapes à suivre :

- prendre connaissance des réglementations qui s'appliquent à l'édifice sur lequel se situe votre projet.
- définir avec précision votre projet, en précisant l'ensemble de vos besoins, le budget que vous envisagez ainsi que le caractère de l'opération.

Le projet architectural ayant pour objet des travaux soumis à permis de construire doit être étudié en : aménageable.

Dans le cas où vous n'avez ni plan ni budget, nous vous recommandons de vous faire accompagner par un professionnel de la construction.

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

[Fiche d'information sur le calcul de la surface de plancher et de la surface bâtie - 14111-1407](#)

RÉGLEMENTATION

www.legifrance.gouv.fr

PLUS D'INFORMATIONS

Les coordonnées à contacter :

- La mairie
- Le CAUE de votre département
- L'ID de vos architectes de votre région
- L'ID de l'organisme ou de l'architecte en charge de l'opération de votre département.

L'Abécédaire se présente sous forme d'articles avec des mises à jour régulières.



Le CAUE de l'Essonne développe des actions de médiation et de pédagogie pour sensibiliser les jeunes à l'architecture, au paysage, et les aider à devenir acteurs de leur environnement et de leur cadre de vie. Il accompagne également les collectivités et les établissements scolaires dans leurs projets de transformation. L'architecture, la nature en ville, les valeurs, la représentation graphique mais aussi comprendre et explorer son territoire sont autant de thématiques qui peuvent être abordées lors de ces missions.

Retrouvez nos actions sous la forme de fiches synthétiques

À la découverte des écoquartiers

Une action de sensibilisation pour les étudiants du BTS Professions Immobilières.

Accompagnés par le CAUE, les étudiants de l'Institut Saint-Pierre de Brunoy participent à un atelier-visitte autour de la qualité urbaine, paysagère et architecturale.



Un atelier de découverte pour les étudiants de Brunoy, à la découverte des écoquartiers de la Druerie à Brunoy et de la Druerie à Brunoy. Photos prises en 2023.

À Corbeil-Essonnes Ateliers maquettes en collège

"Entre nature et architecture": une action de sensibilisation à l'architecture et au paysage pour des élèves de 4^{ème}.

Les élèves de la classe CHAAP (Classe à Horaires Aménagés Arts Plastiques) du collège Louise Michel à Corbeil-Essonnes se mettent en scène dans une ville imaginée par leurs soins, empreinte de nature.



Présentation de la ville imaginée par les élèves. À l'arrière-plan, un modèle de la ville de Brunoy. Photos prises en 2023.

Les Ulis

Un Projet Artistique et Culturel en Territoire Educatif (Projet ACTE)

Accompagné par le CAUE de l'Essonne, le groupe scolaire du Bosquet développe un projet d'éducation artistique et culturelle plaçant l'architecture au cœur des apprentissages : "Investir l'espace pour dépasser les frontières".



Les élèves visitent un site d'observation du paysage au sein du territoire de la Druerie. Photos prises en 2023.

Le CAUE de l'Essonne vous invite à prendre connaissance de l'ensemble des **fiches actions** dans la rubrique internet **Pédagogie**.

Celles-ci présentent de façon condensée les missions d'accompagnement réalisées par son équipe auprès des jeunes et du monde de l'éducation.

Zoom sur Les cours Oasis

Les projets de "Cours Oasis", initiés par la ville de Paris avec le CAUE de Paris, ont généré de nombreuses ressources.

Le CAUE de l'Essonne s'engage également au côté des collectivités dans leurs volontés de transformation des cours d'écoles. Afin d'améliorer le cadre de vie des élèves et d'adapter les cours d'écoles au réchauffement climatique, le CAUE de l'Essonne propose une démarche

de concertation avec les enfants, les adultes, les acteurs locaux, afin que chacun puisse, avec ses besoins, ses envies, apporter sa pierre à l'édifice. Vous retrouverez les différentes étapes de notre démarche dans la brochure "Transformer sa cour d'école".

Depuis 2020, le CAUE de l'Essonne a accompagné plus de 39 collectivités et 43 écoles dans leurs projets de "Cours Oasis".



Dessin d'une cour Oasis © CAUE91 | Florian Terranova

Brochure

Transformer sa cour d'école démarrer un projet de "cour oasis"

Souvent aménagées comme des espaces uniformes et minéraux, les cours d'école ont besoin d'être repensées, en partie ou en totalité. Transformer sa cour d'école en "cour Oasis", c'est proposer un espace mieux partagé par tous et axé sur l'éveil et le bien-être des enfants.

Bonjour la ligne 18

Des ateliers pédagogiques pour comprendre la nouvelle ligne de métro

À l'approche de la mise en service de la ligne 18 du Grand Paris Express, la Société des Grands Projets s'est rapprochée de l'Union Régionale des CAUE Île-de-France pour l'accompagner dans la mise en œuvre d'un dispositif à l'attention des publics scolaires. La sensibilisation est au cœur des missions des CAUE franciliens.



Les élèves de l'école du Guichet (Orsay) montrent leurs croquis d'observation du quartier de la gare Université-Paris-Saclay.

L'ÉQUIPE DU CAUE DE L'ESSONNE



Olivier CLODONG
Président du CAUE 91
Maire adjoint chargé de
l'urbanisme, du
développement
économique et des
relations institutionnelles
à la commune de Yerres,
Conseiller départemental



Isabelle CIEKANSKI
directrice
iciekanski@caue91.asso.fr
#administration #territoire



Marcela CONCI
architecte, urbaniste conseiller
mconci@caue91.asso.fr
#ruralité #archi@territoire



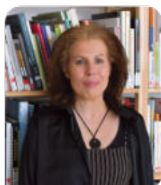
Pauline CRÉVILLERS
paysagiste conseiller
pcrevillers@caue91.asso.fr
#sensibilisation #paysage



Hélène DAVID
architecte conseiller
hdavid@caue91.asso.fr
#architecture #urbanisme



Denis FAVRET
architecte conseiller
dfavret@caue91.asso.fr
#architecture #conseil aux
particuliers



Marianne JEANNIN
asst. de direction, comptable
mjeannin@caue91.asso.fr
#finances #administration



Quentin LE MANAC'H
paysagiste conseiller
qlmanac'h@caue91.asso.fr
#paysage #biodiversité



Carolina MENEZES FERREIRA
architecte conseiller
cmenezesferreira@caue91.asso.fr
#architecture #urbanisme



David POTIN
infographiste, webmaster
dpotin@caue91.asso.fr
#communication #informatique



Corinne SEPTIER
asst. de direction, communication
cseptier@caue91.asso.fr
#administration #communication

MODE D'EMPLOI | Le CAUE de l'Essonne remplit des missions d'intérêt public et apporte un service gratuit à l'ensemble des essonniens.

Il offre une expertise indépendante et un accompagnement lié aux projets d'aménagement des collectivités. Afin de poursuivre ce partenariat, la collectivité adhère au CAUE selon un barème spécifique. Une convention d'objectifs partenariale précise ensuite les termes de la mission de conseil et d'accompagnement du CAUE ainsi que la contribution de la collectivité.

Pour obtenir une information ou un conseil ponctuel,
consultez notre site www.caue91.asso.fr
ou appelez-nous au **01 60 79 35 44**

3 rue des Mazières
Clos de l'Agora
91000 - EVRY-COURCOURNES

Tél. : 01 60 79 35 44
Courriel : caue91@caue91.asso.fr

www.caue91.asso.fr

Édition mai 2026

Conception et impression : CAUE 91